

Abbé Primat de tout l'Ordre des Bénédictins noirs, du choix qu'avait fait le Saint-Père de sa famille religieuse pour l'œuvre de la revision. Après avoir rappelé que la Commission biblique a été instituée non seulement en vue de tracer aux études scripturaires des règles sûres, mais aussi pour leur donner une impulsion nouvelle, le cardinal ajoutait que, entre tous les objets à proposer au labeur scientifique, l'un des plus utiles était assurément une étude attentive et à fond des *variantes* de la Vulgate. « Déjà les Pères de Trente, tout en reconnaissant cette traduction comme authentique pour les usages publics de l'Eglise, n'en dissimulaient pas les imperfections et exprimaient le vœu qu'en toute diligence elle fût soumise à un examen très minutieux et ramenée à une forme plus définitivement conforme aux textes originaux. »

Ils en confièrent le soin au Saint-Siège, et les Souverains Pontifes, dans la mesure où le permettait la condition des temps, s'appliquèrent à cette œuvre, bien qu'il ne dépendit pas d'eux de lui donner sa perfection. « En attendant l'heure propice d'une si importante revision qui mettra à même de donner une édition définitive (*edizione emendatissima*) de la Vulgate latine, un labeur préliminaire est indispensable : le recèlement complet des variantes de cette Vulgate qui se rencontrent soit dans les manuscrits, soit dans les écrits des Pères. Divers savants se sont appliqués avec intelligence et zèle à cette étude : parmi eux occupe à juste titre une place honorable l'illustre et infatigable P. Vercellone, Barnabite. Mais ce travail est si complexe qu'il a paru opportun de le confier officiellement à un Ordre religieux capable de le disposer de moyens proportionnés à la difficulté de l'entreprise. Pour ce motif, les Eminentissimes Cardinaux de la Commission pontificale pour les Etudes bibliques ont jugé excellente la pensée, et N. S. P. le Pape Pie X a daigné l'approuver, que l'illustre et bien méritant Ordre bénédictin, dont les patients et doctes travaux dans toutes les branches de l'érudition ecclésiastique constituent pour eux un monument de gloires légitimement acquises au cours de longs siècles, fût officiellement invité à se charger de cette si importante et onéreuse étude. Je m'adresse donc à vous, très R<sup>me</sup> Père Abbé Primat, qui présidez avec tant de zèle à la Confédération bénédictine dont le digne cen-